

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PRÉFECTURE

Marseille, le 22 FEV. 2017

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
DE L'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX  
RÉGLEMENTÉS POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

Dossier suivi par : Mme HERBAUT

☎ : 04.84.35.42.65.

N° 127-2016 EA

LE PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

à

Monsieur le Président de la Métropole  
d'Aix-Marseille-Provence  
Immeuble Le Pharo  
58, boulevard Charles-Livon  
13007 Marseille

**OBJET** : Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à FOS-SUR-MER.

**RÉF.** : Code de l'environnement - article R.122-7.

**P.J.** : Avis d'information.

Dans le cadre de l'instruction du dossier que vous avez présenté concernant le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Fos-sur-Mer, j'ai procédé à la consultation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA, autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement qui n'a pas émis d'avis dans le délai de deux mois qui lui était imparti et qui a expiré le 21 février courant.

Je vous transmets ci-joint l'information relative à cette absence d'observation qui devra être jointe au dossier d'enquête publique mis en ligne sur votre site internet (<http://www.ouestprovence.fr>).

Cette information sera jointe au dossier d'enquête publique tenu à la disposition du public en mairie de Fos-sur-Mer et rendue publique par voie électronique sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.



POUR LE PRÉFET  
Le chef de Bureau,

Gilles BERTOTHY



**Avis de l'autorité environnementale :  
ABSENCE D'OBSERVATION de l'autorité  
environnementale émise dans le délai  
imparti de 2 mois, concernant le projet  
de la construction d'une nouvelle station  
d'épuration sur la commune de FOS-SUR-  
MER (13).**



[PREFECTURE DE REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
\(PREFECTURE DE REGION PACA\) . Autorité environnementale](#)

- [Contient](#)
- [Sujets](#)
- [Description](#)
- [Admin](#)
- [Infos](#)

Type de document

Etude et rapport internes

Date de publication

22/02/2017

Contributeurs

- DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (DREAL PACA) : SCADE/UEE. Autorité environnementale

Public visé

Grand public

Sujets

- [ETUDE D'IMPACT](#)
- [AUTORITE ENVIRONNEMENTALE](#)
- [ASSAINISSEMENT](#)
- [STATION D'EPURATION](#)

Lieux

- [FRANCE](#)
- [PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR](#)
- [BOUCHES-DU-RHONE](#)
- [FOS-SUR-MER](#)

Classification

[Assainissement](#) ; [Epuración de l'eau](#)

N° de notice

[IFD\\_REFDOC\\_0537724](#)

Date de modification

22/02/2017

Contrat

DOCUMENT\_CONTRACT\_LIBRE